

**Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal  
du Jeudi 17 Novembre 2011**

Etaient présents :

Alain JACQUOT – Gérard BRIE – Hervé DUBOIS-DUNILAC – Pierre JOUFFROY – Marinette MASSON – Jacques LOUVET – Jean-Luc PAUTHIER – Daniel ANGUENOT – Daniel BRULET – Christian TRONCIN – Jean-Bernard CUENOT.

Excusés : Dominique FIATTE, Jacques LOUVET, Pierre JOUFFROY, Cécile DORBON et COMBEL Francis.

Pouvoirs : de Jacques LOUVET à Christian TRONCIN  
de Pierre JOUFFROY à Hervé DUBOIS-DUNILAC

---

Après lecture par le Maire, le procès-verbal de la séance précédente a été adopté à l'unanimité.

---

**Date Prochain Conseil Municipal** : Jeudi 8 décembre 2011

Maire absent de ROULANS du 13/12/11 au 09/01/12

**1. TARIFS COMMUNAUX 2012**

**1.1 Location de salles**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les différents tarifs ci-dessous pour 2012.

Toutefois, un supplément sera appliqué à partir du 1er janvier pour les locations de salle lors de la prise en charge par la commune de l'enlèvement des ordures ménagères. Ce supplément sera facturé aux particuliers ainsi qu'aux associations lors de manifestations à but lucratif (entrées ou repas payants).

Cette disposition fait suite à la mise en place du nouveau système de facturation des OM à la levée qui coûtera 1200 €/an pour 12 levées + 35 € par levée supplémentaire à la municipalité. Après discussions, le conseil municipal fixe le supplément à 35 € par location ; les loueurs gardant la possibilité de prendre en charge eux-mêmes leurs déchets.



	2009	□010	2011	VOTE 2012
<b>SALLE DES FETES</b>				
<b>Pour les Roulanais</b>				
Location Journée	100	110	110	Idem
Week-End	200	220	220	Idem
Supplément pour Vendredi soir – 19 h		20	20	Idem
<b>Supplément Ordures Ménagères</b>				<b>35</b>
Vaisselle – pour 50 couverts	15	15	15	Idem
Caution	300	300	300	Idem
Chauffage du 01/10 au 01/05	30/60	30/60	30/60	Idem
CEIA – la journée	60	60	60	Idem
<b>Pour les extérieurs</b>				
Location Journée	150	200	200	Idem
Week-End	260	400	400	Idem
Supplément pour Vendredi soir – 19 h		20	20	Idem
<b>Supplément Ordures Ménagères</b>				<b>35</b>
Vaisselle – 50 couverts	15	15	15	Idem
Caution	300	300	300	Idem
Chauffage du 01/10 au 01/05	30/60	30/60	30/60	Idem
<b>SALLE DE RECEPTION</b>				
<b>Pour les Roulanais</b>				
Location Journée	50	50	50	Idem
Location Week-end	100	100	100	Idem
Supplément Vendredi soir – 19 h		20	20	Idem
<b>Supplément Ordures ménagères</b>				<b>35</b>
Supplément vaisselle – 50 couverts	15	15	15	Idem
Chauffage du 01/10 au 01/05	15/30	15/30	15/30	Idem
<b>Pour les Extérieurs</b>				
Location Journée	65	65	65	Idem
Week-End	130	130	130	Idem
Vaisselle – pour 50 couverts	15	15	15	Idem
<b>Supplément Ordures ménagères</b>				<b>35</b>
Caution	300	300	300	Idem
Chauffage du 01/10 au 01/05	15/30	15/30	15/30	Idem
<b>SALLE ASSOCIATIONS - Tarif unique</b>				
Location Journée	30	30	30	Idem
Location Week-End	50	50	50	Idem
<b>Supplément Ordures ménagères</b>				<b>35</b>
Caution	300	300	300	Idem
<b>SALLE R. A. M.</b>				
FRANCAS Relais Assistantes Maternelles	43 €/mois	43 €/mois	43 €/mois	Idem
<b>MAIRIE – 1<sup>er</sup> Etage</b>				
Le week-end pour les roulanais	120	150	150	Idem
Le week-end pour les extérieurs	150	200	200	Idem
Supplément pour vendredi soir – 19 h		20	20	Idem
<b>Supplément Ordures ménagères</b>				<b>35</b>
L'après-midi (ou apéritif seulement)	55	55	55	Idem
<b>Supplément Vaisselle</b>	30	30	30	<b>Idem</b>
Caution y compris pour Associations	300	300	300	Idem
Supplément Chauffage le week-end	60	40	40	Idem
Supplément Chauffage la journée	30	20	20	Idem
Anniversaire Mercredi après-midi	35	35 + 15 si chauffage	35 + 15 si chauffage	Idem
<b>MAIRIE – Salle R. C.</b>				
Pour réunion	40	40	40	Idem
<b>Supplément Ordures ménagères</b>				<b>35</b>
<b>Salle 22 grande rue</b>				
Cours d'accordéon : par an	160	160	160	Idem
<b>Gymnase</b>				
Associations roulanaises – groupe enfants			6 €/heure	Idem
Associations roulanaises – groupe adultes			10 €/heure	Idem
Associations extérieures			11 €/heure	Idem

## 1. 2 Autres Tarifs

	2009	2010	2011	2012
<b>Concessions au Cimetière Communal</b>				
Concession pour 30 ans de 3 m2	105	105	105	Idem
Concession – 30 ans – 5 m2		200	200	Idem
Caveau pour 30 ans de 3 m2	210	210	210	Idem
Caveau pour 30 ans de 5 m2	315	315	315	Idem
Concession Columbarium – 30 ans	610	610	610	Idem
<b>Droit de Stationnement</b>				
Vente Pizzas – Poulets – Kebab/mois	16	16	16	Idem
Commerçants ambulants - 1 passage	35	35	35	Idem
<b>Atelier de Distillation</b>				
Pour les roulanais – la journée	18	18	18	Idem
Pour les extérieurs – la journée	25	25	25	Idem
<b>Tarifs Divers</b>				
Gardiennage Eglise	300	300	300	Idem
Location Sono (Caution 300 €)	30	30	30	Idem
Location Chapiteau sans montage (6 personnes) avec contrôle commune	50 €/jour	50 €/jour	80 €/jour	Idem
Location 1 table	3	3	3	Idem
Location 1 banc	1	1	1	Idem
Location Remorque	30	30	30	Idem
Photocopie noir et blanc A 4	0,20	0,20	0,20	Idem
Photocopie couleur Associations A 4	0,50	0,50	0,50	Idem

<b>Remplacement Vaisselle</b>	2010	2011	2012
Assiettes et tasses	4.80	4.80	4.80
Verres	2.20	2.20	2.20
Couteaux	1.00	1.00	1.00
Fourchettes et cuillères	1.00	1.00	1.00
Cuillères à café	0.50	0.50	0.50
Légumiers 26 cm	5.00	5.00	5.00
Légumiers 24 cm	6.50	6.50	6.50
Pots à eau	17.00	17.00	17.00
Paniers à pain	7.00	7.00	7.00
Plats ovales 40 cm	6.00	6.00	6.00
Plats ovales 45 cm	8.00	8.00	8.00
Plats ronds 33 cm	7.00	7.00	7.00
Plateau antidérapant	25.00	25.00	25.00
Plateau de service	5.00	5.00	5.00
Couteau à découper	18.00	18.00	18.00
Couteau à pain	55.00	55.00	55.00
Cuillère à service	6.50	6.50	6.50
Fourchette à service	6.50	6.50	6.50
Louche	4.00	4.00	4.00
Balai	5.00	5.00	5.00
Serpillère	1.00	1.00	1.00
Pelle et Balayette	5.00	5.00	5.00
Sceau	3.00	3.00	3.00
Coupe à glace	2.00	2.00	2.00

## 2. SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2012

Sur proposition du Maire, les montants des subventions 2011 sont reportés à l'identique pour 2012 sauf en ce qui concerne l'école de musique (voir paragraphe ci-dessous) :

	VOTE 2009	VOTE 2010	VOTE 2011	VOTE 2012
Amiral Jean de Vienne	230	230	230	230
Amis d'Aigremont	230	230	230	230
Anciens Combattants	60	60	60	60
A.I.S.C.R.	230	230	230	230
Club de l'Amitié Roulanaise	230	230	230	230
Comité Local d'Animation Roulanaise	230	230	230	230
Donneurs de Sang	230	230	230	230
Eden Roc - Escalade	0	230	230	230
FC Aigremont - Section Vétérans	0	230	230	230
Football-Club d'Aigremont	230	230	230	230
Franças - pour sortie ados	0	100	100	100
Gars d'Aigremont	230	230	230	230
Parents d'élèves – COMPER	230	230	230	230
Prévention Routière	50	50	50	50
Souvenir Français	60	60	60	60
Sports et Loisirs	230	230	230	230
Tennis-Club Roulans-Pouligney	230	230	230	230
<b>Ecole de Musique – CLAR (1)</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>2 900</b>	<b>2 500</b>
Délégués Education Nationale Roulans	30	50	50	50
Ligue contre le cancer			100	100
Franças – Chantiers Ados			300	300
<b>TOTAL</b>	<b>6 960</b>	<b>7 310</b>	<b>6 610</b>	<b>6 210</b>

### (1) Ecole de Musique :

Le Maire et Hervé DUBOIS, directeur de l'école, proposent que la subvention pour 2012 soit ramenée à hauteur de 2500 € (soit 4000 € versés auparavant – 1500 € de remboursement récupéré auprès des élèves extérieurs à Roulans pour financer les frais de directeur) et rappellent le coût de l'école pour la collectivité en 2011 :

- Subvention annuelle	....	2 900 €	
- Honoraires du Directeur	....	3 924 €	
<b>Total</b>	<b>....</b>	<b>6 824 €</b>	<b>pour 62 élèves – 7 professeurs et une classe d'orchestre de 16 enfants</b>

Plusieurs conseillers municipaux jugent ce coût beaucoup trop élevé et souhaitent la remise en cause de l'école de musique si elle n'est pas rapidement prise en charge par la communauté de communes. Gérard BRIE, 1er adjoint, directeur de la batterie-fanfare « Les Gars d'Aigremont » précise qu'il n'y a aucun retour à la fanfare et s'oppose fortement au versement de la subvention attribuée à l'enseignement musical sur Roulans et à la participation aux frais de direction.

Le Maire répond que tout enseignement a forcément un coût et qu'il s'agit d'un choix de politique communale. Face à la réaction hostile de plusieurs conseillers, il lance un ultimatum : si la subvention est refusée l'école sera fermée et demande à chacun de se prononcer sur un nouveau financement communal.

Les élus, par 6 voix pour et 5 contre, décident de réitérer l'aide financière pour 2012 à hauteur de 2 500 €. Le dossier sera à nouveau sur la sellette à l'automne 2012 à moins que d'ici là la C. C. V. A. ait accepté la prise de compétence comme c'est le cas sur quelques autres communautés de communes (7 communes de la CCVA sont représentées au sein de l'école). A cet effet, la municipalité devra à nouveau défendre le dossier à l'échelon communautaire.

### 3. POINT SUR BP 2011 PREVISIONS/REALISATIONS ET DECISION MODIFICATIVE N° 5

#### 3.1 Point budgétaire

##### Budget général :

Le Maire a fait un point sur les finances à ce jour : prévu/réalisé.

Suréquilibre budgétaire du BP 2011 à ce jour : 21 021 €

Excédent réel à ce jour = 120 329 € mais il reste beaucoup de choses à venir avant le 31/12.

Pas de soucis particuliers à relever.

Budget Assainissement : Excédent réel de 63000 € à ce jour mais encore des factures à venir sur la rue Perreçiot

#### 3.2 Décision budgétaire modificative n° 5

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification du budget primitif 2011 comme suit :

Article	Désignation	Dépense	Recette
6413	Personnel pour Mise sous pli Elections cantonales	+ 3 800	
74118	Dotation Mise sous pli Elections cantonales		+ 3 800
7311	CVAE Supplémentaire		+ 1 776
739116	FN GIR	+ 3 208	
	<b>Soit une dépense supplémentaire de</b>	<b>+ 1 432</b>	

Cette dépense supplémentaire de 1432 € est prise sur le suréquilibre budgétaire de la section de fonctionnement soit 21 021 € - 1432 € = restent 19589 €.

#### 3.3 Boîte aux lettres Gendarmerie

Le Conseil Municipal donne son aval pour le remplacement début 2012 des boîtes aux lettres de la brigade de gendarmerie ; 9 boîtes sont nécessaires au lieu de 6 actuellement – Coût : 2200 €. Les crédits budgétaires sont suffisants.

### 4. ASTREINTES HIVER 2011/2012

Principalement pour cause de déneigement, le régime d'astreintes a été instauré l'hiver passé à titre expérimental pour les deux agents techniques aux conditions suivantes :

Période d'astreinte de 10 semaines de décembre à février avec 1 seul agent par semaine :

Coût des astreintes pour l'hiver dernier : 149,48 €/semaine soit au total 1 494,80 €

Le Maire propose de reconduire le régime dans les mêmes conditions et aux taux en vigueur à partir du 19 décembre 2011 jusqu'au 26 février 2012. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **5. DESTINATION COUPES DE BOIS 2012**

Sur proposition du Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'assiette et la désignation des coupes de bois 2012 comme suit :

### Vente aux adjudications générales :

Résineux	:	en bloc sur pied :	Parcelles 3, 4, 5 et 6
Feuillus	:	en futaie affouagère :	Parcelles 14, 15 et 16

Il est convenu qu'une visite en forêt sera programmée prochainement.

## **6. ECHANGE DE TERRAINS**

Le Maire informe que M. Denis TRONCIN, domicilié rue de la Chaille, ne souhaite pas vendre à la CCVA deux parcelles lui appartenant sur la future zone d'activités. Celui-ci préfère réaliser la cession avec la commune de ROULANS sous forme d'échange sans soulte :

Il souhaite en effet acquérir en contrepartie 217 m<sup>2</sup> dans la parcelle 1690 au droit de sa propriété (secteur soumis au régime forestier).

Le Maire rappelle que la Commune de ROULANS a déjà refusé plusieurs demandes d'acquisition de terrain en bordure de forêt dans le même secteur et précise que l'ONF n'est pas favorable à une telle cession qui impliquerait le recul de la limite de protection des habitations (10 mètres).

Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis de l'ONF et repousse la demande à l'unanimité.  
M. Christian TRONCIN a quitté la salle et n'a pas participé ni au débat ni au vote.

## **7. C. R. REUNION SIVOS DU 16/11/11**

### Construction Classes et Crèches

Le Maire informe l'assemblée que le comité syndical, réuni le 16 novembre écoulé, a voté à l'unanimité pour la réalisation d'une étude de construction groupée (2 classes, crèche et préau) à l'emplacement du préfabriqué actuel en reculant un peu pour gagner de la place côté place du Souvenir Français. En attendant, la 6ème classe sera installée provisoirement dans la cour (dans un préfa). La classe d'adaptation sera hébergée dans l'ancien logement de l'école.

Une première approche très sommaire du coût des travaux a été présentée et le devis d'intervention de M. THOMAS, architecte, pour réalisation d'une étude de faisabilité a été validé par le SIVOS (coût 1 530 € ht).

### Transports méridiens

Résultat du vote : 5 pour, 4 contre la prise en charge de 3718 € pour l'année scolaire 2012/2013.  
Les bus du midi continueront ainsi à circuler l'année prochaine.

## **8. C. R. PROJETS ET TRAVAUX EN COURS**

### **Restructuration de la Mairie et mise en accessibilité aux personnes handicapées**

Le Cabinet SOCOTEC a effectué son contrôle cet après-midi : un voyant incendie va être ajouté dans les toilettes pour les personnes sourdes (nouvelle réglementation).

La nouvelle porte d'entrée principale a été installée ce matin.

Ne manquent plus que le mobilier en cours de fabrication pour installation semaine 47 et la cloison vitrée (semaine 48).

La réintégration des bureaux est programmée le lundi 5 décembre. France Télécom intervient le 25 novembre pour le déplacement des lignes.

### **C. D. C. I. : Commission de Coopération intercommunale**

Le Maire donne compte-rendu de la réunion auquel il a participé le matin même en Préfecture en qualité de membre de la C. D. C. I. (représentant des syndicats).

Le dossier évolue en ce qui concerne la communauté de communes de la Bussière qui est à présent disposée à modifier ses compétences pour un rapprochement avec la CCVA. Affaire à suivre.

### **Aménagement Rue des Aloses**

Une première réunion avait eu lieu avec les riverains. Le 3 novembre, les services du Département sont venus sur place afin de finaliser le projet avec la municipalité et le cabinet de maîtrise d'œuvre, SAFEGE.

Il a été convenu que le Conseil Général fixerait une date pour la pose de baliroutes avec mise en place d'une chicane à hauteur du 10 rue des aloses pour un essai d'un mois minimum. L'ensemble des points de sortie des riverains ont été abordés ainsi que les bordures. A la place de la glissière de protection, le Département préconise un large trottoir depuis la fin de la rue des aloses jusqu'à l'entrée de la rue des vergers (coût et emprise foncière restreints).

## **9. BULLETIN MUNICIPAL**

Un important travail a déjà été réalisé par Daniel BRULET. Il reste encore plusieurs textes à rédiger et la mise en page définitive à effectuer. La diffusion est espérée pour janvier.

Le Maire,  
A. JACQUOT